



Maires pour le Bien Commun

Le collectif Maires pour le Bien Commun
à
XXXXXXX
Parti YYYYYYYY
Candidat à l'élection présidentielle de 2017

M.....,

Candidat officiel à l'élection présidentielle, vous avez bâti un programme pour la France que vous aurez à mettre en œuvre si les Français vous accordent majoritairement leurs voix. C'est à ce titre que nous, maires en charge du bien commun de nos administrés, venons vous demander votre position quant à la réforme territoriale en cours.

Vous savez que la Réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et la loi NOTRe du 7 août 2015 ont considérablement changé l'organisation et le fonctionnement de nos communes. Cette évolution s'est faite très clairement au détriment des maires et donc de leurs administrés par la perte de nombreuses compétences au profit de structures supra-communales, quand il ne s'agit pas de la fusion de plusieurs communes en une seule.

Ce que les maires craignaient lors des débats préparatoires à ces lois s'est malheureusement vérifié : cette réforme a engendré de nouveaux centres de décision très éloignés des réalités du terrain et, comme l'a indiqué un récent rapport de la Cour des comptes, les économies attendues ne sont pas au rendez-vous, bien au contraire.

Nombreux sont les maires qui souhaitent un moratoire de cette réorganisation suivi d'un aménagement de ces lois qui redonnerait aux maires la pleine liberté de décider s'il est judicieux pour leur commune de se dessaisir de certaines compétences et de fusionner ou non dans un ensemble plus vaste.

A l'heure où les liens sociaux se distendent, où le besoin d'aide de proximité se fait de plus en plus sentir, il importe que les maires disposent des pouvoirs nécessaires pour assurer le bien commun de leurs administrés.

C'est pourquoi les maires regroupés au sein de notre collectif Maires pour le Bien Commun vous demandent de leur détailler votre position quant à la réforme territoriale en cours, position qu'ils ne manqueront pas de faire connaître aux habitants dont ils ont la charge.

Veuillez agréer, M....., l'assurance de nos sentiments distingués.

Eric Viaud, maire de La Bussière, Porte-parole du collectif

« Maires pour le Bien commun » Mairie 86310 La Bussière